

Les arrêts de travail au Québec

Bilan pour l'année 2015

Direction de l'information sur le travail
Janvier 2017

Les arrêts de travail au Québec

Bilan pour l'année 2015

Par Alexis Labrosse, de la Direction de l'information sur le travail

La Direction de l'information sur le travail a comme mandat de produire et de diffuser des informations factuelles et statistiques se rapportant au domaine des conditions et des relations du travail. Elle a notamment la responsabilité de la collecte et de l'analyse des données concernant les arrêts de travail ayant eu lieu au Québec.

Le présent bilan fait état de l'analyse des faits saillants de l'année 2015, centrée sur les trois principales mesures associées aux arrêts de travail, soit leur nombre, le nombre de travailleurs visés et le nombre de jours-personnes perdus. On y trouve également des tableaux permettant de tracer le portrait statistique des dix dernières années et, en annexe, des graphiques, la liste chronologique des arrêts de travail de plus de 100 travailleurs en 2015 de même que la définition des concepts utilisés.

Table des matières

Faits saillants	5
Arrêts de travail selon la compétence législative	6
Arrêts de travail selon le secteur d'origine	8
Arrêts de travail selon le secteur d'activité économique	9
Arrêts de travail selon l'affiliation syndicale	11
Arrêts de travail selon la nature, les circonstances et les points en litige.....	12
Arrêts de travail selon les régions administratives, le mois de déclenchement et la durée	15
Conclusion	20
ANNEXE 1 – Graphiques.....	21
ANNEXE 2 – Liste des grèves et des lock-out ayant eu lieu en 2015.....	23
ANNEXE 3 – Définition des concepts	28

Liste des tableaux

Tableau 1 Données globales sur les arrêts de travail au Québec, de 2006 à 2015.....	5
Tableau 2 Arrêts de travail de compétence provinciale au Québec, de 2006 à 2015.....	6
Tableau 3 Arrêts de travail de compétence fédérale au Québec, de 2006 à 2015	7
Tableau 4 Arrêts de travail de compétence provinciale dans le secteur privé au Québec, de 2006 à 2015	8
Tableau 5 Arrêts de travail de compétence provinciale dans le secteur public au Québec, de 2006 à 2015 ...	9
Tableau 6 Arrêts de travail au Québec selon les secteurs d'activité économique, 2015	10
Tableau 7 Arrêts de travail au Québec selon l'affiliation syndicale, 2015	11
Tableau 8 Arrêts de travail au Québec selon leur nature, 2015	12
Tableau 9 Circonstances entourant les arrêts de travail au Québec, 2015.....	13
Tableau 10 Arrêts de travail au Québec selon les principaux points en litige, 2015	14
Tableau 11 Arrêts de travail au Québec selon les régions administratives, 2015.....	15
Tableau 12 Arrêts de travail au Québec selon le mois, 2015.....	16
Tableau 13 Arrêts de travail ayant pris fin en 2015 au Québec selon la durée en jours ouvrables	17
Tableau 14 Arrêts de travail ayant pris fin en 2015 au Québec selon le nombre de travailleurs en cause	18

Tableau 15 Arrêts de travail ayant pris fin en 2015 au Québec selon les jours-personnes perdus 19

Tableau 16 Liste des grèves et des lock-out en 2015 (unités de négociation de 100 travailleurs et plus) 23

Liste des graphiques

Graphique 1 – Nombre d'arrêts de travail observés en cours d'année au Québec, 2006-2015 21

Graphique 2 – Nombre de travailleurs touchés par un arrêt de travail au Québec, 2006-2015..... 21

Graphique 3 – Nombre de jours-personnes perdus en raison d'un arrêt de travail au Québec, 2006-2015... 22

Faits saillants

L'année 2015 : hausse notable du nombre d'arrêts de travail déclenchés en cours d'année, de travailleurs touchés et de jours de travail perdus

En 2015¹, le nombre d'arrêts de travail déclenchés a été de 110, comparativement à 56 en 2014, tandis que le nombre d'arrêts en cours en 2015 s'est chiffré à 154, ce qui correspond à 55 arrêts de plus qu'en 2014. On observe également une hausse considérable du nombre de travailleurs touchés, ceux-ci étant passés de 27 424 en 2014 à 302 470 en 2015. Il en est de même pour le nombre de jours-personnes perdus, qui est passé de 252 188 en 2014 à 1 307 219 en 2015. Ces données plus élevées s'expliquent notamment par les arrêts de travail survenus dans les secteurs publics de la santé et de l'éducation. En outre, la durée moyenne des arrêts en jours civils est de 133 pour 2015, comparativement à 171 pour 2014. Quant à la durée moyenne des arrêts en jours ouvrables, elle est de 75 pour 2015, alors qu'elle se chiffre à 120 pour 2014.

Tableau 1

Données globales sur les arrêts de travail au Québec, de 2006 à 2015

Année	Nombre d'arrêts de travail déclenchés dans l'année	Nombre d'arrêts de travail en cours selon l'année	Nombre de travailleurs touchés	Nombre moyen de travailleurs touchés par un conflit	Nombre de jours-personnes perdus	Pourcentage du temps travaillé ²	Durée moyenne en jours civils	Durée moyenne en jours ouvrables
2006	37	43	5 370	125	145 242	0,02	63	50
2007	44	51	8 365	164	187 236	0,02	67	44
2008	75	86	8 553	99	285 848	0,03	66	50
2009	36	60	11 281	188	318 205	0,03	86	69
2010	60	69	34 694	503	243 452	0,03	60	44
2011	47	58	13 947	240	410 208	0,04	78	55
2012	58	68	9 070	133	245 172	0,02	53	37
2013	76	84	179 229	2 134	957 323	0,10	173	122
2014	56	99	27 424	277	252 188	0,03	171	120
2015	110	154	302 470	1 990	1 307 219	0,13	133	75
Moyenne	60	77	60 040	551	435 209	0,05	95	67

1. Le nombre de travailleurs touchés, tout comme celui des jours-personnes perdus, se rattache aux arrêts observés en cours d'année.

2. La moyenne annuelle du temps travaillé est calculée à partir des données de l'*Enquête sur la population active* publiée par Statistique Canada. Seuls les travailleurs salariés non agricoles sont pris en considération.

Arrêts de travail selon la compétence législative

Au Québec, plusieurs lois, notamment le Code du travail et le Code canadien du travail, encadrent les rapports collectifs du travail selon les activités des entreprises visées. En ce qui concerne les arrêts de travail ayant eu cours au Québec au cours des dix dernières années, leur ventilation basée sur la compétence législative (voir les tableaux 2 et 3) a démontré que la presque totalité d'entre eux a eu lieu dans des entreprises et des organismes pour lesquels les relations du travail étaient régies par le Code du travail, soit dans des organisations de compétence provinciale (voir le tableau 2).

Tableau 2

Arrêts de travail de compétence provinciale au Québec, de 2006 à 2015

Année	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des conflits	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
2006	41	95,0	5 303	99,0	140 660	97,0
2007	48	94,1	7 550	90,3	168 789	90,1
2008	85	98,8	8 408	98,3	280 483	98,1
2009	57	95,0	10 884	96,5	298 200	93,7
2010	68	98,6	33 864	97,6	240 132	99,0
2011	54	93,1	7 280	52,2	328 355	80,0
2012	66	97,1	8 805	97,1	242 018	98,7
2013	84	100,0	179 229	100,0	957 323	100,0
2014	99	100,0	27 424	100,0	252 188	100,0
2015	152	98,7	302 342	99,9	1 305 690	99,9
Moyenne	75	97,7	59 109	98,4	421 384	96,8

Ainsi, au cours des dix dernières années, 97,7 % des arrêts de travail répertoriés au Québec étaient de compétence provinciale. Seule l'année 2011 présente une répartition plus égale (52,2%) des travailleurs touchés par des arrêts de travail de compétences provinciale et fédérale. En 2015, seulement deux arrêts de travail de compétence fédérale ont été recensés.

Tableau 3**Arrêts de travail de compétence fédérale au Québec, de 2006 à 2015**

Année	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des conflits	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
2006	2	5,0	67	1	4 582	3,0
2007	3	5,9	815	9,7	18 447	9,9
2008	1	1,2	145	1,7	5 365	1,9
2009	3	5,0	397	3,5	20 005	6,3
2010	1	1,4	830	2,4	3 320	1,0
2011	4	6,9	6 667	47,8	81 853	20,0
2012	2	2,9	265	2,8	3 154	1,3
2013	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2014	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2015	2	1,3	128	0,1	1 529	0,1
Moyenne	2	2,3	931	1,6	13 826	3,2

Arrêts de travail selon le secteur d'origine

En 2015, la majorité (52 %) des arrêts de travail de compétence provinciale ont eu cours dans le secteur public, alors que c'était le cas pour un peu moins du tiers en 2014 (voir le tableau 5). De fait, la hausse du nombre d'arrêts de compétence provinciale qui a marqué l'année 2015 s'explique surtout par la hausse qu'a connue le secteur public, 80 arrêts y ayant été observés comparativement à 31 en 2014, alors que 4 arrêts de plus seulement ont été observés dans le secteur privé (72 en 2015 et 68 en 2014).

Le nombre de travailleurs touchés par un arrêt de travail a été un peu plus élevé en 2015 (où il était de 6 077) qu'en 2014 (où il était de 3 903) dans le secteur privé (voir le tableau 4), alors que ce nombre est passé de 23 521 en 2014 à 296 265 en 2015 dans le secteur public (voir le tableau 5). Quant au nombre de jours-personnes perdus, il a légèrement régressé dans le secteur privé, passant de 218 901 en 2014 à 197 250 en 2015, alors qu'il s'est accru dans le secteur public, passant de quelque 33 000 en 2014 à plus de 1 108 000 en 2015.

Tableau 4

Arrêts de travail de compétence provinciale dans le secteur privé au Québec, de 2006 à 2015

Année	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des conflits	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
2006	38	92,7	3 447	65,0	137 943	98,1
2007	40	83,3	5 719	75,7	165 565	98,1
2008	75	88,2	5 037	59,9	244 484	87,2
2009	49	86,0	3 494	32,1	233 923	78,4
2010	45	66,2	3 217	9,5	177 626	74,0
2011	43	79,6	1 748	24,0	97 676	29,7
2012	61	92,4	7 855	89,2	209 242	86,5
2013	71	84,5	177 444	99,0	944 513	98,7
2014	68	68,7	3 903	14,1	218 901	86,8
2015	72	48,0	6 077	1,5	197 250	15,1
Moyenne	56	74,7	21 794	36,9	262 712	62,3

Tableau 5**Arrêts de travail de compétence provinciale dans le secteur public³ au Québec, de 2006 à 2015**

Année	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des conflits	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
2006	3	7,3	1 856	35,0	2 717	1,9
2007	8	16,7	1 831	24,3	3 224	1,9
2008	10	11,8	3 371	40,1	35 999	12,8
2009	8	14,0	7 390	67,9	64 277	21,6
2010	23	33,8	30 647	90,5	62 506	26,0
2011	11	20,4	5 532	76,0	230 679	70,3
2012	5	7,6	950	10,8	32 776	13,5
2013	13	15,5	1 785	1,0	12 810	1,3
2014	31	31,3	23 521	84,8	33 287	13,2
2015	80	51,9	296 265	74,3	1 108 440	84,9
Moyenne	19	25,3	37 315	63,1	158 672	37,7

Arrêts de travail selon le secteur d'activité économique

C'est dans le secteur tertiaire (voir le tableau 6) que se concentrait en 2015 le plus grand nombre d'arrêts de travail (138), de travailleurs touchés (300 247) et de jours-personnes perdus (1 266 395). Au sein de ce secteur, 884 536 jours-personnes perdus (69,8 %) ont été observés dans le sous-secteur des services de santé et des services sociaux et celui de l'éducation, alors que 112 332 (8,6 % du total des jours-personnes perdus constatés dans tous les secteurs) l'ont été dans le secteur du commerce de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires.

En 2015, les arrêts de travail les plus importants au regard du nombre de jours-personnes perdus étaient, dans le secteur tertiaire, ceux des 19 unités de négociation des comités patronaux de négociation des commissions scolaires et des collèges (qui représentent quelque 195 000 salariés et 738 936 jours-personnes perdus), ceux du gouvernement du Québec et de l'Agence de revenu du Québec (qui représentent trois unités de négociation, 54 000 salariés et 209 000 jours-personnes perdus) et ceux des 35 concessionnaires automobiles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (qui représentent 444 salariés et 112 332 jours-personnes perdus).

Enfin, dans le secteur de la fabrication (secteur secondaire du tableau 6), 16 arrêts de travail ont été observés. Mentionnons notamment ceux d'Olymel de Vallée-Jonction (qui représentent 946 salariés et 11 352 jours-personnes perdus), de Delastek inc. (qui représentent 49 salariés et 9 310 jours-personnes perdus) et de Holcim (Canada) inc. (qui représentent 92 salariés et 4 239 jours-personnes perdus).

3. Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublics et des organismes et sociétés d'État (secteur péripublic) ainsi que les municipalités.

Tableau 6**Arrêts de travail au Québec selon les secteurs d'activité économique, 2015**

Secteur d'activité	Nombre de conflits	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
Total pour le secteur primaire	0	0	0
Imprimerie, édition et industries connexes	1	31	3 834
Industries chimiques	2	137	1 068
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	1	380	3 800
Industries de l'habillement	1	6	1 092
Industries des aliments	2	956	13 882
Industries des produits électriques et électroniques	1	83	83
Industries des produits minéraux non métalliques	3	148	5 151
Industries du matériel de transport	2	109	11 170
Industries du papier et des produits en papier	3	373	744
Total pour le secteur secondaire	16	2 223	40 824
Associations	2	1 702	6 806
Autres commerces de détail	1	10	80
Autres services	1	17	9
Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	3	114	14 443
Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	35	444	112 332
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	1	206	3 088
Hébergement	1	14	943
Intermédiaires financiers de dépôts	1	25	50
Services aux entreprises	7	350	1 484
Services de divertissements et de loisirs	3	117	673
Services de l'administration provinciale	6	54 264	210 044
Services de santé et services sociaux	11	23 921	78 013
Services d'enseignement	48	208 174	806 523
Services des administrations locales	5	8 978	8 404
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	1	21	21
Services personnels et domestiques	1	60	60
Sociétés des assurances	2	1 013	17 533
Transports	9	817	5 890
Total pour le secteur tertiaire	138	300 247	1 266 395
Total pour tous les secteurs	154	302 470	1 307 219

Arrêts de travail selon l'affiliation syndicale

En 2015, c'est la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui, ayant connu 45 arrêts de travail, a été concernée par le plus grand nombre d'arrêts (voir le tableau 7), précédant ainsi la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), qui en a connu 36, ainsi que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), respectivement visées par 30 et 27 arrêts.

Le tableau 7 montre que la CSQ présente le pourcentage le plus élevé de travailleurs touchés par des arrêts, soit 33,9 % des travailleurs touchés dans toutes les affiliations syndicales. La CSN, quant à elle, compte 22 % des travailleurs touchés, alors que la FTQ en compte environ 12 %. Quant au nombre de jours-personnes perdus, près d'un tiers sont associés à la CSQ (30,3 %), près d'un autre tiers aux syndicats indépendants (30,2 %), près d'un cinquième à la CSN (17,3 %), près du septième à la FTQ (13,6 %) et moins d'un dixième (8,6 %) à la CSD.

Tableau 7
Arrêts de travail au Québec selon l'affiliation syndicale, 2015

Affiliation	Nombre de conflits	Part (%) annuelle des conflits	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	36	23,4	516	2,1	112 580	8,6
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	45	29,2	66 478	22,0	225 498	17,3
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	27	17,5	102 682	33,9	395 544	30,3
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	30	19,5	36 677	12,1	177 943	13,6
Syndicats indépendants ⁴	16	10,4	96 117	31,8	395 654	30,2
Total pour toutes les affiliations syndicales	154	100	302 470	100	1 307 219	100

4. Cette catégorie regroupe maintenant tous les syndicats indépendants, quelle que soit leur sphère de compétence (locale, provinciale, nationale ou internationale).

Arrêts de travail selon la nature, les circonstances et les points en litige

La répartition des arrêts de travail ayant eu cours en 2015 selon leur nature (voir le tableau 8) indique que près de 69 % d'entre eux étaient des grèves, 6,5 % des lock-out et près du quart (23,4 %) une combinaison de ces deux formes d'arrêts⁵. Ce sont aussi les grèves qui sont à l'origine de la très grande majorité (89,4 %) des jours-personnes perdus, alors que les arrêts combinant grèves et lock-out totalisent 112 292 jours-personnes perdus (9,4 %).

Tableau 8
Arrêts de travail au Québec selon leur nature, 2015

Compétence	Nature de l'arrêt de travail	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des arrêts de travail	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
Provinciale	Grève	106	68,8	301 172	99,6	1 168 669	89,4
Provinciale	Lock-out	10	6,5	518	0,2	14 729	1,1
Provinciale	Grève et lock-out	36	23,4	652	0,2	122 292	9,4
Total pour les arrêts de compétence provinciale	Tout type de conflits	152	98,7	302 342	100	1 305 690	99,9
Fédérale	Grève	1	0,65	114	0,0	229	0,0
Fédérale	Lock-out	1	0,65	14	0,0	1 300	0,1
Total pour les arrêts de travail de compétence fédérale	Tout type de conflit	2	1,3	128	0,0	1 529	0,1
Total pour les arrêts de compétence provinciale et de compétence fédérale	Tout type de conflit	154	100	302 470	100	1 307 219	100

5. La catégorie « Grève et lock-out » regroupe les cas où un même conflit a successivement donné lieu à ces deux formes d'arrêts de travail.

Les arrêts de travail (voir le tableau 9) sont déclenchés principalement au moment de la négociation du renouvellement de la convention collective. La négociation d'un renouvellement est en effet à la source de 150 des 154 arrêts observés en 2015, ce qui a entraîné un nombre de 1 305 715 jours-personnes perdus, soit la presque totalité (99,9 %) des jours-personnes perdus durant l'année. À la circonstance de catégorie « Autre » se rattache une grève illégale d'une journée déclenchée par les cols bleus de la Ville de Montréal. Quant aux trois autres arrêts, ils ont été déclenchés dans le contexte de la négociation d'une première convention.

Tableau 9
Circonstances entourant les arrêts de travail au Québec, 2015

Circonstance	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des arrêts de travail	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
Négociation d'une première convention	3	2,0	75	0,0	1 004	0,1
Négociation d'un renouvellement	150	97,4	301 395	99,6	1 305 715	99,9
Autre	1	0,6	1 000	0,3	500	0,0
Total	154	100	302 470	100	1 307 219	100

En 2015, l'augmentation générale des salaires représentait le principal point en litige pour 90 des 154 arrêts de travail répertoriés, soit pour près de six dixièmes d'entre eux (voir le tableau 10). Les arrêts en question concernaient près de 298 000 travailleurs (soit plus de 98 % des travailleurs touchés par un arrêt durant l'année). Pour près du quart des arrêts (37 des 154, soit 24 % du total), le principal motif était lié aux horaires de travail. C'est d'ailleurs ce motif qui a été à l'origine du deuxième plus grand nombre de jours-personnes perdus, soit 113 360, ce qui représente 8,7 % des jours-personnes perdus durant l'année. Par ailleurs, les deux autres motifs ayant entraîné le plus grand nombre de jours-personnes perdus sont les prestations de retraite et d'assurance (19 942) et la sous-traitance (11 305).

Tableau 10
Arrêts de travail au Québec selon les principaux points en litige, 2015

Point en litige	Nombre de conflits ¹	Nombre de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus
Augmentation générale des salaires	90	297 729	1 145 178
Diminution des heures	1	57	2 114
Diminution générale des salaires	2	1 206	1 776
Droits de la direction autre	1	63	32
Droits acquis	1	25	50
Horaire de travail	37	483	113 360
Motif non précisé	4	259	329
Mutation, supplantation, promotion ou mise à pied	1	53	53
Plancher d'emploi	3	139	8 585
Prestation de retraite et assurance	7	2 179	19 942
Procédures de relations de travail autres	2	35	1 736
Refus de parapher une entente	1	10	2 530
Règles concernant l'exécution du travail	1	114	229
Sous-traitance	3	118	11 305
Total	154	302 470	1 307 219

Arrêts de travail selon les régions administratives, le mois de déclenchement et la durée

La répartition des arrêts de travail selon les régions administratives (voir le tableau 11) montre que près du quart de ceux-ci (38 des 154) ont eu lieu au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2015, mais que moins d'un pour cent des travailleurs touchés par un arrêt (1 010 des 302 470) et moins du dixième des jours-personnes perdus (114 669 des 1 307 219, soit 8,8 % du total) y ont été constatés. Les arrêts de travail concernant plus d'une région sont ceux qui ont touché le plus grand nombre de salariés (228 167) et qui ont entraîné le plus grand nombre de jours-personnes perdus (841 908). Ces arrêts de travail comprennent notamment ceux des comités patronaux de négociation des secteurs de la santé et de l'éducation. Enfin, 23 arrêts de travail ont été recensés dans la région de Montréal. Ceux-ci ont touché quelque 19 200 salariés et ont été à l'origine de 82 517 jours-personnes perdus (6,3 % du total).

Tableau 11
Arrêts de travail au Québec selon les régions administratives, 2015

Région administrative	Nombre d'arrêts de travail	Nombre de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part annuelle des jours-personnes perdus (%)
Abitibi-Témiscamingue	3	114	14 443	1,1
Bas-Saint-Laurent	1	45	180	0,0
Capitale-Nationale	9	856	20 799	1,6
Centre-du-Québec	0	0	0	0,0
Chaudière-Appalaches	1	946	11 352	0,9
Côte-Nord	3	67	1 143	0,1
Estrie	5	510	2 533	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4	343	2 566	0,2
Lanaudière	4	147	6 426	0,5
Laurentides	3	140	326	0,0
Laval	0	0	0	0,0
Mauricie	5	462	10 454	0,8
Montérégie	7	231	4 868	0,4
Montréal	23	19 212	82 517	6,3
Nord-du-Québec	3	1 837	1 837	0,1
Outaouais	6	839	1 680	0,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	38	1 010	114 669	8,8
Plus d'une région ⁶	35	228 167	841 908	64,4
Toutes les régions ⁷	3	47 430	189 290	14,5
Québec et une ou plusieurs autres provinces	1	114	229	0,0
Total	154	302 470	1 307 219	100

6. Plus d'une région : comprend les arrêts de travail qui ont touché plus d'une région administrative.

7. Toutes les régions : comprend les arrêts de travail qui ont eu lieu dans toutes les régions administratives.

Les données du tableau 12 indiquent que moins de 9 arrêts de travail ont été déclenchés dans 10 des 12 mois de l'année 2015. Les mois marqués par le déclenchement du plus grand nombre d'arrêts de travail en 2015 ont été octobre et décembre, respectivement 52 et 14 arrêts ayant commencé lors de ces mois. C'est par ailleurs en décembre que l'on observe le plus grand nombre d'arrêts en cours (101). Ce mois, tout comme ceux d'octobre et de novembre, a été marqué par les arrêts de travail des comités patronaux de négociation des secteurs de la santé et de l'éducation, ce qui explique qu'un nombre plus élevé de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus soit constaté pour les trois derniers mois de l'année. De fait, la très grande majorité des jours-personnes perdus en 2015 (1 120 405 des 1 307 219, soit 85,7 % du total) a été comptabilisée pour ces trois mois.

Tableau 12
Arrêts de travail au Québec selon le mois, 2015

Mois	Nombre d'arrêts de travail déclenchés durant le mois	Nombre de travailleurs touchés par les arrêts de travail déclenchés selon le mois	Nombre d'arrêts de travail en cours ⁸ selon le mois	Nombre de travailleurs touchés par les arrêts de travail en cours selon le mois	Nombre de jours-personnes perdus en raison des arrêts de travail en cours selon le mois	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus en raison des arrêts de travail en cours selon le mois
Janvier	6	392	48	1 055	15 692	1,2
Février	4	560	47	1 234	13 115	1,0
Mars	9	2 037	50	2 986	30 700	2,3
Avril	6	1 828	51	4 382	24 169	1,8
Mai	3	2 858	46	3 967	19 283	1,5
Juin	2	108	43	1 047	16 356	1,3
Juillet	0	0	42	667	15 160	1,2
Août	1	2	40	547	11 798	0,9
Septembre	4	27 759	53	28 306	40 540	3,1
Octobre	52	242 781	94	252 386	267 146	20,4
Novembre	9	10 212	97	235 348	479 416	36,7
Décembre	14	12 770	101	262 018	373 843	28,6
Total	110	301 307	154	302 470	1 307 219	100

Dans un autre ordre d'idées, plus des trois quarts (78 %) des arrêts de travail ayant pris fin en 2015, pour lesquels la très grande majorité des travailleurs touchés (89,8 %) et des jours-personnes perdus (75 %) a été

8. Pour les arrêts de travail en cours, les totaux des arrêts et des travailleurs touchés ne correspondent pas à la somme des données pour chacun des mois, car des conflits ont eu cours durant un ou plusieurs mois.

constatée, ont eu une durée inférieure à cinq jours ouvrables (voir le tableau 13). Pour l'ensemble des arrêts ayant pris fin en 2015, la durée moyenne est de 41 jours. Par ailleurs, 6 arrêts (5,5 % du total) ont duré plus de 200 jours ouvrables et ont été à l'origine de 120 653 jours-personnes perdus (9,8 % du total).

Tableau 13
Arrêts de travail ayant pris fin en 2015 au Québec selon la durée en jours ouvrables

Nombre de jours ouvrables	Nombre d'arrêts de travail ⁹	Part (%) annuelle des arrêts de travail	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus	Durée moyenne en jours ouvrables ¹⁰
Moins de 5	85	77,9	268 064	89,8	918 939	75,0	3,0
De 5 à 14	9	8,3	29 267	9,8	155 754	12,7	8,0
De 15 à 24	3	2,8	327	0,1	5 548	0,5	19,0
De 25 à 49	4	3,7	544	0,2	22 350	1,8	37,0
De 50 à 99	2	1,8	25	0,0	1 960	0,2	76,0
De 100 à 199	0	s. o. ¹¹ .	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
200 et plus	6	5,5	209	0,1	120 653	9,8	598,0
Total	109	100	298 436	100	1 225 204	100	41,0

9. Dans les tableaux 13, 14 et 15, le nombre d'arrêts de travail correspond aux arrêts de travail terminés plutôt qu'aux arrêts ayant eu cours durant l'année.

10. Pour les arrêts de travail ayant pris fin en 2015, on a tenu compte, dans le calcul de la durée, des jours ouvrables perdus depuis le début de l'arrêt, certains de ceux-ci ayant débuté au cours des années antérieures.

11. S.O : Sans objet.

Par ailleurs, ce sont les unités de négociation de 50 à 499 salariés qui ont connu le plus grand nombre d'arrêts de travail terminés en 2015 (voir le tableau 14). Ces dernières sont concernées par un peu plus du tiers (33,9 %) du total, soit par 37 des 109 arrêts. Quant aux jours-personnes perdus, ils sont associés majoritairement aux unités de négociation de 5 000 salariés et plus. En effet, environ les trois quarts (74,9 %) du total, soit 917 504 des 1 225 204 jours-personnes perdus, se rattachent à ces unités, alors que moins du dixième (8,7 %), soit 106 553 jours-personnes perdus, se rattache aux unités de 1 000 à 4 999 salariés.

Tableau 14

Arrêts de travail ayant pris fin en 2015 au Québec selon le nombre de travailleurs en cause

Nombre de travailleurs en cause	Nombre d'arrêts de travail	Part (%) annuelle des arrêts de travail	Nombre de travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
Moins de 25	16	14,7	221	0,1	22 862	1,9
De 25 à 49	14	12,8	501	0,2	56 206	4,6
De 50 à 99	17	15,6	1 247	0,4	54 501	4,4
De 100 à 499	20	18,4	3 920	1,3	34 148	2,8
De 500 à 999	15	13,8	10 970	3,7	33 430	2,7
De 1 000 à 4 999	14	12,8	32 747	11,0	106 553	8,7
5 000 et plus	13	11,9	248 830	83,4	917 504	74,9
Total	109	100	298 436	100	1 225 204	100

Enfin, 22 des arrêts de travail ayant pris fin en 2015 (voir le tableau 15), soit environ le cinquième (20,2 %) d'entre eux, ont entraîné une perte de moins de 100 jours de travail, alors que 21 en ont entraîné de 100 à 499. Cependant, la plus forte proportion (59,7 %) de travailleurs touchés se classe dans la catégorie correspondant à la perte de 50 000 jours et plus et présente le plus haut pourcentage de jours-personnes perdus (57,4 %). Enfin, environ le tiers (33,4 %) des travailleurs touchés se classe dans les catégories correspondant à la perte de 5 000 à 49 999 jours.

Tableau 15

Arrêts de travail ayant pris fin en 2015 au Québec selon les jours-personnes perdus

Nombre de jours-personnes perdus	Nombre de conflits	Part (%) annuelle des conflits	Travailleurs touchés	Part (%) annuelle des travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Part (%) annuelle des jours-personnes perdus
Moins de 100	22	20,2	764	0,3	924	0,1
De 100 à 499	21	19,3	2 442	0,8	5 979	0,5
De 500 à 999	17	15,6	7 384	2,5	9 895	0,8
De 1 000 à 4 999	19	17,4	9 829	3,3	44 945	3,7
De 5 000 à 9 999	6	5,5	16 859	5,6	38 878	3,2
De 10 000 à 49 999	19	17,4	82 879	27,8	420 847	34,3
50 000 et plus	5	4,6	178 279	59,7	703 736	57,4
Total	109	100	298 436	100	1 225 204	100

Trois annexes complètent ce document. L'annexe 1 comporte trois graphiques : le graphique 1 illustre l'évolution du nombre d'arrêts de travail de 2006 à 2015, tandis que les graphiques 2 et 3 font état des variations du nombre de travailleurs touchés par ces arrêts de travail ainsi que du nombre de jours-personnes perdus pour ces mêmes années. L'annexe 2 présente une liste détaillée des grèves et des lock-out ayant eu lieu en 2015 (unités de négociation de 100 travailleurs et plus). En dernier lieu, l'annexe 3 précise la définition des principaux concepts utilisés dans ce bilan.

Conclusion

Le nombre d'arrêts de travail observés a augmenté d'environ 56 % en 2015 (154) par rapport à l'année 2014 (99). Ces arrêts de travail ont touché beaucoup plus de travailleurs qu'en 2014 (302 470 comparativement à 27 424) et entraîné nettement plus de jours-personnes perdus (1 307 219 en 2015 comparativement à 252 188 en 2014). Mentionnons que les arrêts de travail observés dans le secteur des services d'enseignement sont à l'origine d'environ 62 % des jours-personnes perdus.

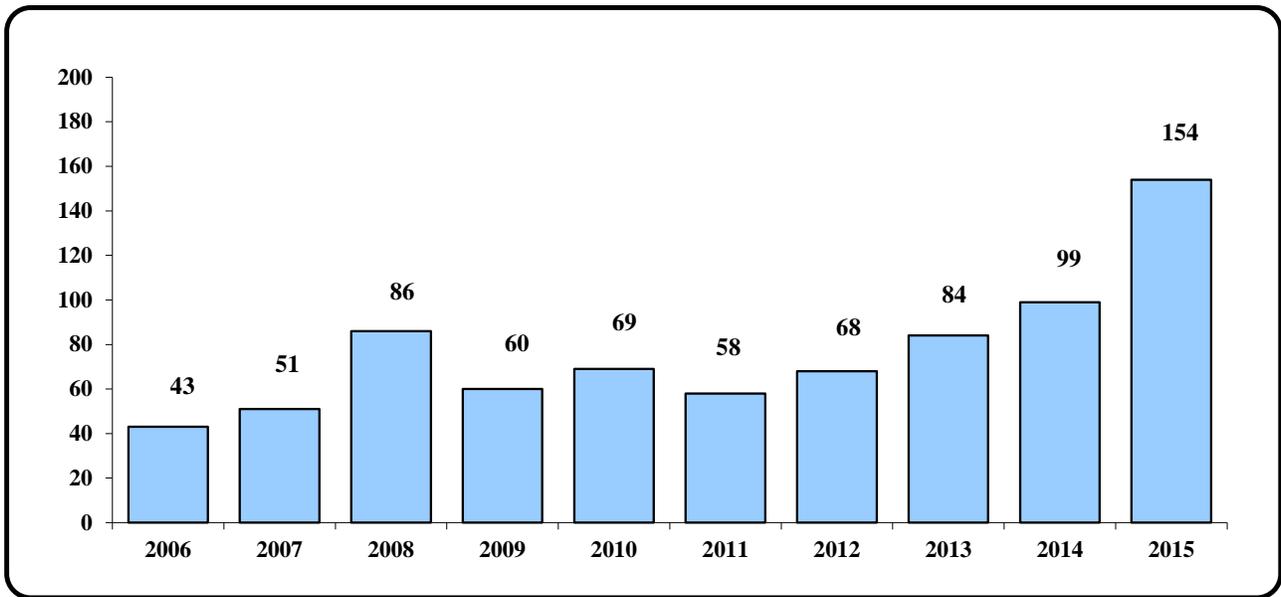
Toujours en 2015, la presque totalité des arrêts de travail recensés était de compétence provinciale (voir les tableaux 2 et 3) et une faible majorité (52 %) d'entre eux ont eu lieu dans le secteur public (voir le tableau 5). Par ailleurs, 138 des 154 arrêts qui ont eu cours en 2015 ont été observés dans le secteur tertiaire (voir le tableau 6). Il s'agissait de grèves dans 68,8 % des cas (voir le tableau 8). L'augmentation générale des salaires représente le point en litige qui a entraîné le plus grand nombre de jours-personnes perdus (voir le tableau 10), celle-ci ayant en effet été à l'origine de près de neuf dixièmes (1 145 178, soit 87,6 %) de ceux-ci en 2015. C'est ce même point en litige qui a touché le plus grand nombre de travailleurs (297 729, soit 98,4 %).

La durée moyenne des arrêts de travail ayant pris fin en 2015 est d'environ 41 jours ouvrables (voir le tableau 13), ce qui correspond à une baisse de 14 jours par rapport à ceux terminés en 2014. En outre, plus des trois quarts (78 %) de ces arrêts de travail ont duré moins de cinq jours ouvrables. Enfin, ce sont les arrêts terminés en 2015 visant des unités de négociation de 5 000 personnes et plus (voir le tableau 14) qui ont touché la très grande majorité des travailleurs (83,4 %). Ils ont aussi été à l'origine d'environ 917 500 jours-personnes perdus.

ANNEXE 1 - Graphiques

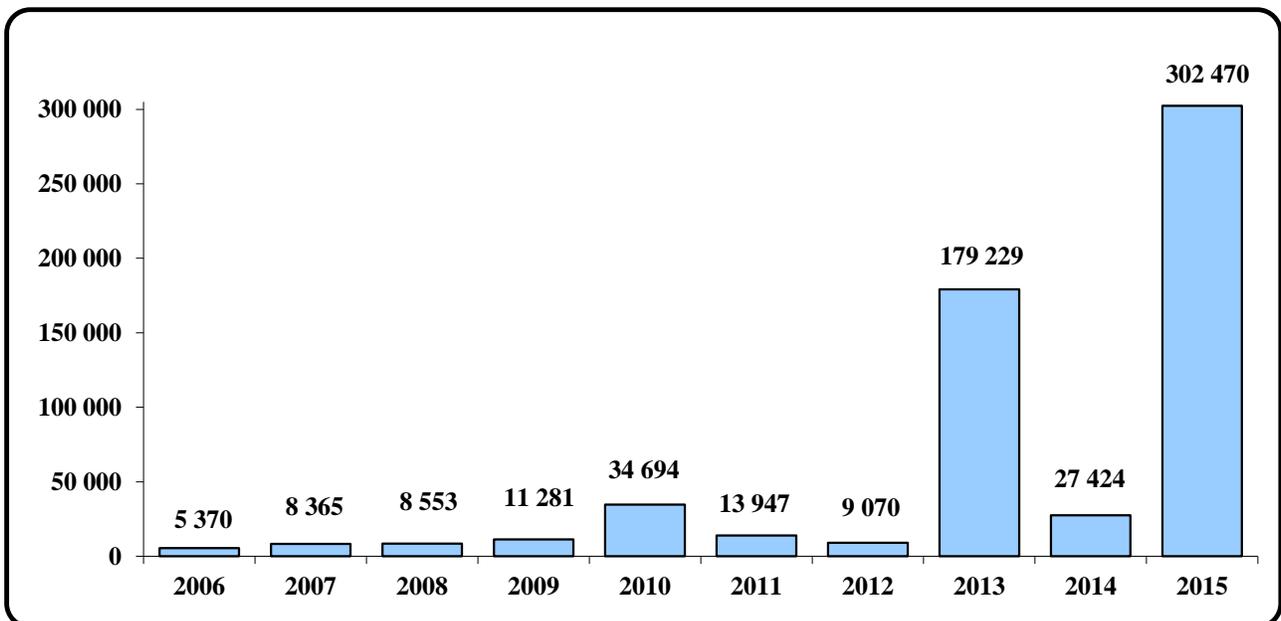
Graphique 1

Nombre d'arrêts de travail observés en cours d'année au Québec, de 2006 à 2015



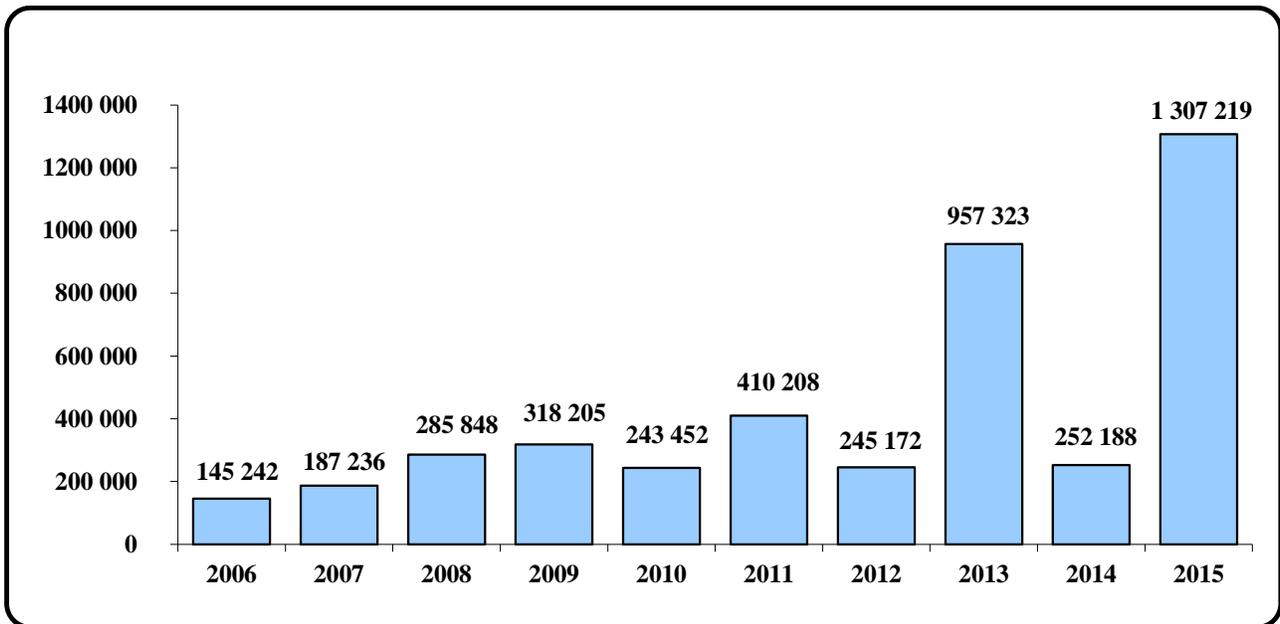
Graphique 2

Nombre de travailleurs touchés par un arrêt de travail au Québec, de 2006 à 2015



Graphique 3

Nombre de jours-personnes perdus en raison d'un arrêt de travail au Québec, de 2006 à 2015



ANNEXE 2 – Liste des grèves et des lock-out ayant eu lieu en 2015

Tableau 16

Liste des grèves et des lock-out en 2015 (unités de négociation de 100 travailleurs et plus)

Nom et région administrative de l'établissement	Affiliation	Nature de l'arrêt de travail	Secteur d'activité économique	Nombre moyen de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Date de début de l'arrêt de travail	Date de fin de l'arrêt de travail	Principal point en litige
SSQ Société d'assurances générales inc. Capitale-Nationale	CSN	Grève	Sociétés des assurances	413	16 933	2015-02-26	2015-04-27	Prestations de retraite et d'assurance
Société des traversiers du Québec Capitale-Nationale	FTQ	Grève	Transports	105	2 100	2015-10-13	2015-11-01	Augmentation générale des salaires
Olymel société en commandite Chaudière-Appalaches	CSN	Grève	Industries des aliments	946	11 352	2015-03-19	2015-04-06	Augmentation générale des salaires
Eastern Townships School Board Estrie	CSQ	Grève	Transports	370	1 480	2015-10-28	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire Eastern Shores (Eastern Shores School Board) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CSQ	Grève	Services d'enseignement	142	568	2015-10-27	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire des Îles Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CSQ	Grève	Services d'enseignement	162	648	2015-10-27	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Université du Québec en Outaouais Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	200	400	2015-11-05	2015-11-06	Augmentation générale des salaires
Kruger Wayagamack inc. Mauricie	FTQ	Grève	Industries du papier et des produits en papier	227	227	2015-01-14	2015-01-14	Augmentation générale des salaires
École de technologie supérieure Montréal	CSQ	Grève	Services d'enseignement	158	158	2015-03-11	2015-03-18	Motif non précisé
Université du Québec à Montréal Montréal	CSN	Grève	Services d'enseignement	1 200	684	2015-04-02	2015-04-02	Diminution générale des salaires
Université McGill Montréal	CSN	Grève	Services d'enseignement	532	303	2015-04-16	2015-04-16	Augmentation générale des salaires
Université du Québec à Montréal Montréal	FTQ	Grève	Services d'enseignement	2 772	52 168	2015-05-01	Arrêt en cours	Augmentation générale des salaires

Nom et région administrative de l'établissement	Affiliation	Nature de l'arrêt de travail	Secteur d'activité économique	Nombre moyen de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Date de début de l'arrêt de travail	Date de fin de l'arrêt de travail	Principal point en litige
Mc Mahon Distributeur pharmaceutique inc. Montréal	FTQ	Grève	Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	206	3 088	2015-05-06	2015-05-23	Augmentation générale des salaires
Velan inc. Montréal	CSN	Lock-out	Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	380	3 800	2015-05-23	2015-06-07	Augmentation générale des salaires
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Montréal	CSN	Grève	Services de l'administration provinciale	150	600	2015-10-29	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Montréal	CSN	Grève	Services de l'administration provinciale	110	440	2015-10-29	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Pearson teachers union/Syndicat des enseignant(e)s de Pearson Montréal	Syndicat indépendant	Grève	Associations	1 700	6 800	2015-10-29	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire Lester-B. Pearson Montréal	Syndicat indépendant	Grève	Services d'enseignement	1 854	1 854	2015-11-04	2015-11-04	Augmentation générale des salaires
Ville de Montréal Montréal	FTQ	Grève	Services des administrations locales	1 000	500	2015-12-08	2015-12-08	Prestations de retraite et assurance
Commission scolaire Kativik Montréal	CSQ	Grève	Services d'enseignement	818	818	2015-12-09	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Ville de Montréal Montréal	FTQ	Grève	Services des administrations locales	7 917	5 621	2015-12-09	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire crie, Crie school board Nord-du-Québec	CSQ	Grève	Services d'enseignement	872	872	2015-12-09	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire crie, Crie school board Nord-du-Québec	CSQ	Grève	Services d'enseignement	910	910	2015-12-09	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire des Draveurs Outaouais	CSQ	Grève	Services d'enseignement	103	412	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires

Nom et région administrative de l'établissement	Affiliation	Nature de l'arrêt de travail	Secteur d'activité économique	Nombre moyen de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Date de début de l'arrêt de travail	Date de fin de l'arrêt de travail	Principal point en litige
Commission scolaire Western Québec Québec Western School Board Outaouais	Syndicat indépendant	Grève	Services d'enseignement	548	548	2015-11-04	2015-11-04	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire de la Jonquière Saguenay–Lac-Saint-Jean	CSQ	Grève	Services d'enseignement	520	1 560	2015-10-26	2015-11-10	Augmentation générale des salaires
SSQ, Société d'assurance-vie inc. Plus d'une région	CSN	Grève	Sociétés des assurances	600	600	2015-03-18	2015-04-13	Prestation de retraite et assurance
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	Syndicat indépendant	Grève	Services d'enseignement	27 650	138 250	2015-09-30	2015-12-11	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	CSN	Grève	Services d'enseignement	25 848	68 393	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	CSN	Grève	Services d'enseignement	4 982	12 555	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	CSN	Grève	Services d'enseignement	13 179	34 488	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	FTQ	Grève	Services d'enseignement	10 873	41 284	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	FTQ	Grève	Services d'enseignement	792	2 180	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	6 173	24 423	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	24 413	97 652	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	58 368	231 441	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	1 068	4 192	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires

Nom et région administrative de l'établissement	Affiliation	Nature de l'arrêt de travail	Secteur d'activité économique	Nombre moyen de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Date de début de l'arrêt de travail	Date de fin de l'arrêt de travail	Principal point en litige
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	Syndicat indépendant	Grève	Services d'enseignement	681	2 083	2015-10-26	Arrêt en cours	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires anglophones Plus d'une région	Syndicat indépendant	Grève	Services d'enseignement	5 553	22 212	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires anglophones Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	589	2 202	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires anglophones Plus d'une région	CSN	Grève	Services d'enseignement	1 652	5 160	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	CSN	Grève	Services de santé et services sociaux	566	1 298	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	CSN	Grève	Services de santé et services sociaux	14 856	44 860	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	FTQ	Grève	Services de santé et services sociaux	1 331	5 124	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	FTQ	Grève	Services de santé et services sociaux	2 333	8 549	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	Syndicat indépendant	Grève	Services de santé et services sociaux	3 449	12 849	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	CSQ	Grève	Services de santé et services sociaux	988	3 950	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux Plus d'une région	CSQ	Grève	Services de santé et services sociaux	252	1 013	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires

Nom et région administrative de l'établissement	Affiliation	Nature de l'arrêt de travail	Secteur d'activité économique	Nombre moyen de travailleurs touchés	Nombre de jours-personnes perdus	Date de début de l'arrêt de travail	Date de fin de l'arrêt de travail	Principal point en litige
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	FTQ	Grève	Services d'enseignement	774	3 096	2015-10-26	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	2 613	10 152	2015-10-27	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des collèges Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	2 666	10 664	2015-10-27	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires anglophones Plus d'une région	FTQ	Grève	Services d'enseignement	1 926	7 704	2015-10-28	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires anglophones Plus d'une région	FTQ	Grève	Services d'enseignement	749	2 996	2015-10-28	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones Plus d'une région	FTQ	Grève	Services d'enseignement	4 973	19 892	2015-10-29	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire Kativik Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	766	766	2015-12-09	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Commission scolaire Kativik Plus d'une région	CSQ	Grève	Services d'enseignement	232	232	2015-12-09	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Agence du revenu du Québec Plus d'une région	Syndicat indépendant	Grève	Services de l'administration provinciale	7 000	21 000	2015-11-12	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Gouvernement du Québec Direction des relations professionnelles Conseil du trésor Toutes les régions	Syndicat indépendant	Grève	Services de l'administration provinciale	5 000	20 000	2015-10-27	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Gouvernement du Québec Direction des relations professionnelles Conseil du trésor Toutes les régions	Syndicat indépendant	Grève	Services de l'administration provinciale	42 000	168 000	2015-10-27	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Bibliothèque et archives nationales du Québec Toutes les régions	Syndicat indépendant	Grève	Services d'enseignement	430	1 290	2015-11-12	2015-12-09	Augmentation générale des salaires
Chemin de fer Canadien Pacifique Québec plus une ou plusieurs autres provinces	FTQ	Grève	Transports	114	229	2015-02-15	2015-02-16	Règles concernant l'exécution du travail

ANNEXE 3 – Définition des concepts

Nombre d'arrêts de travail

L'employeur ou le regroupement officiel de plusieurs employeurs constitue l'unité de base du dénombrement des arrêts de travail. Il est à noter qu'un même conflit peut donner lieu à des arrêts de travail sporadiques.

Nombre de travailleurs en cause

Il s'agit du nombre total de salariés directement touchés par le conflit qui a provoqué l'arrêt de travail. Dans la détermination de ce nombre, on tient compte des salariés qui n'ont pas réintégré leur poste à la fin de l'arrêt de travail, soit parce qu'ils ont trouvé du travail chez un autre employeur, soit parce qu'ils se sont retirés du marché du travail. Une moyenne est calculée en additionnant le nombre de travailleurs touchés au début de l'arrêt de travail et le nombre de travailleurs ayant effectivement réintégré le travail à la date de la reprise des activités, puis en divisant le résultat par deux.

Jours-personnes perdus

La mesure du nombre de jours-personnes perdus est établie par le produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables perdus. L'emploi d'une moyenne pondérée pour les travailleurs touchés comme multiplicande dans le calcul des jours-personnes perdus permet d'obtenir une image plus juste de la réalité, car l'utilisation du nombre maximal ou minimal de travailleurs touchés par le conflit entraînerait une tendance, selon le cas, à surestimer ou à sous-estimer les résultats obtenus au moyen de cet indice.

L'application de cette mesure requiert également, dans l'optique d'une plus grande validité, qu'on prenne en considération les cas de retour progressif au travail. Dans de tels cas, le multiplicande et le multiplicateur sont ajustés en conséquence pour refléter le nombre de travailleurs ayant repris le travail à des dates différentes depuis la fin du conflit.

L'indice des jours-personnes perdus est également corrigé pour tenir compte, dans chaque cas, des jours fériés qui auraient été de toute manière chômés, n'eût été l'arrêt de travail. On a tenu compte du 24 juin, jour férié et chômé en vertu de la Loi sur la fête nationale ainsi que des jours fériés chômés et payés durant l'année conformément à l'article 60 de la Loi sur les normes du travail.

Durée des arrêts de travail

À l'exception du tableau 1, qui présente la durée moyenne en jours civils et en jours ouvrables, la durée réelle d'un arrêt de travail représente le temps écoulé entre la date du début de l'arrêt et la date de retour au travail, exprimé en jours civils.

La durée exprimée en jours ouvrables est calculée à raison de cinq jours ouvrables par semaine pour la période comprise entre la date du début du conflit et la date de reprise des activités. Le calcul de cette durée exclut les jours fériés mentionnés dans la définition précédente (jours-personnes perdus).

Pourcentage du temps de travail perdu

Le pourcentage de jours-personnes perdus est plus significatif que la durée quant à l'importance réelle de la perte de temps occasionnée par les arrêts de travail. Cette mesure s'établit par le calcul du quotient des jours-personnes perdus multiplié par 100 sur le nombre de travailleurs non agricoles rémunérés multiplié par le nombre de jours ouvrables dans une année.

Secteur public

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des fonctionnaires au sens de la Loi sur la fonction publique. De plus, elle inclut les municipalités.

Secteur parapublic

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives signées dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et pour lesquelles le gouvernement agit comme employeur ou l'un des signataires.

Organismes et sociétés d'État

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives qui s'appliquent à des organismes devant soumettre leurs politiques de rémunération et de conditions de travail au Conseil du trésor.

Secteur privé

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives, au sens du Code du travail, s'appliquant à des salariés autres que ceux des secteurs public et parapublic et des organismes et sociétés d'État.